

Décision Générale colonial

Décision n° 215 du 3 avril 1942 :

n° 215

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 avril 1942
Numéro JO n° 4 du 30/04/1942	Date du numéro 30 avril 1942

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes méharistes dont les noms suivent sont libérés du service actif contrat le pour fin de 1er avril 1942 : 81. Daher Moussaf, 1er classe

92 Eusman Djamah, 1er classe

80 Ibrahim Abdi, caporal

84 Abdillahi Gueddi, sergent. Il est alloué à ces gardes méharistes, pour leurs quinze ans de services accomplis au 31 mars 1942, un pécule de : 81. Daher Moussah, 1re classe : deux mille cinq cents francs

92 Eusman Djama, 1re classe cinq cents francs; : deux mille cinq cents francs

86 Ibrahim Abdi, caporal francs : trois mille francs

84 Abdillahi Gueddi, sergent : trois mille cinq cents francs.